

ÉCOLE L'ÉTINCELLE / TROIS-SAISONS

Centre de services scolaire des Découvreurs



Procès-verbal

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE MARDI 22 NOVEMBRE 2022

À 19H00 HEURES

LOCAL DE MUSIQUE DE L'ÉTINCELLE

Étaient présents :

Marie-Geneviève Allard, professionnelle
Caroline Fortier, enseignante
Geneviève Charest, parent
Steve Fortier, parent
Maude Lortie, enseignante
Pascale Perron, service de garde
Lucie Robitaille, parent
Andréanne Beaudoin-Fournier, enseignante
Emmanuelle Goyette, enseignante
Fannie Pedneault, parent
Chantale Ross, enseignante, secrétaire
Jean-Nicolas Audet, parent

Étaient absents :

Francis Mathieu-Grenier, parent
Reine Victoire Foubue, parent
Isabelle Duclos, personnel de soutien

Étaient également présentes :

Isabelle Doré, directrice
Julie Rodrigue, directrice adjointe

Ordre du jour

- 2.1 Ouverture de la réunion
- 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 18 octobre 2022
- 2.4 Rapports et documentation transmise :
 - 2.4.1 Direction de l'école
 - 2.4.2 Présidente
 - 2.4.3 Représentant au comité de parents
 - 2.4.4 Service de garde

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

- 2.5 [Formation CE](#) : lecture des fiches 5-20-26 et 27 et écoute des capsules 4-5 6
- 2.6 Prévisions budgétaires du service de garde (document remis sur place)
- 2.7 Collecte St-Vincent-de-Paul
- 2.8 Projet cour d'école Étincelle
- 2.9 Activités parascolaires hiver 2023
- 2.10 Passerelle

Points faisant l'objet d'une information

- 2.11 Correspondance
- 2.12 Questions des membres et du public
- 2.13 Autres sujets :
- 2.14 Levée de l'assemblée

2.1 Ouverture de la réunion

QUORUM

Prise des présences à la réunion.

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Charest fait la lecture de l'ordre du jour.

C.E.003-22-23-14	<i>Il est proposé par Mme Emmanuelle Goyette, appuyé par M. Steve Fortier, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. – Adopté à l'unanimité</i>
------------------	--

2.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 18 octobre 2022

2.3. Corrections et suivis au procès-verbal

- Au point 1.6.2, *Le comité de parents a créé un groupe Facebook...Ils peuvent en ...*
- Au point 1.6.3, *Il est demandé quel ratio maximum...*
- Au point 1.7, dans la résolution, *Il est proposé par Mme Marie-Geneviève Allard...*
- Au point 1.11, ...certaines activités qui avaient été réservées ont dû être **annulées**...
- Au point 1.12, dans la résolution, **Mme Fannie Pedneault**

Lors de la collecte virtuelle de l'Eucan pour l'Halloween, 250\$ ont été amassés.

C.E.003-22-23-15	<i>Il est proposé par Mme Marie-Geneviève Allard, appuyé par M. Jean-Nicolas Audet, d'adopter le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2022 tel que modifié. – Adopté à l'unanimité</i>
------------------	--

2.4 Rapports et documentations transmises

2.4.1 Direction d'école

- Il n'y a plus d'isolement pour la Covid, sauf si l'enfant est fiévreux, il doit rester à la maison 24h après l'arrêt de la fièvre avant de revenir. Si son état est jugé acceptable, mais qu'il présente des symptômes, il doit porter un masque.
- Implication des élèves de 6^e année pour l'Halloween, ils feront de même pour Noël.

2.4.2 Présidente

Aucun rapport

2.4.3 Représentante au comité de parents

- Mme Patricia Belisle du comité EHDAA a été remplacée par Mme Christine Roy.
- Il a été discuté de la désinstitutionnalisation des écoles St-Louis-France et St-Yves.
- Date de confirmation d'inscription du 1^{er} juillet sera devancée vers le 18-20 juin.
- Les classes de maternelle 4 ans sont souvent pleines dans le secteur centre (Ste-Foy). Il y aura une liste d'attente centralisée afin de rediriger les parents vers les milieux où il y aurait des places restantes.

- Certains parents souhaitent que les confirmations d'inscription à un programme particulier au secondaire soient devancées. Un sous-comité a été formé afin d'analyser la situation et de faire des recommandations.

- Marc Chamard de la Polyvalente Ancienne-Lorette quittera ainsi que Daniel Lemelin de De Rochebelle.

- Le 24 janvier, il y aura une formation donnée par le comité de parents sur le fonctionnement du conseil d'établissement : à la Chapelle ou en virtuelle, les informations seront transmises par courriel

(Date en conflit avec la rencontre du CÉ : déplacer la date de la prochaine rencontre)

- À la Polyvalente de l'Ancienne-Lorette, en avril à l'auditorium, il y aura une pièce de théâtre sur l'anxiété des enfants organisée par la troupe Parminou.

2.4.4 Service de garde

- Journées pédagogiques du 17 novembre, il y a eu 165 inscriptions et 145 pour le 18 novembre. 120 élèves ont été admis, car il y a un manque d'éducateurs. Certains se portent volontaires pour travailler du matin au soir.

- 2 autres journées pédagogiques à venir : 9 janvier, 27 janvier.

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

2.5 Formation CE : lecture des fiches 5-20-26 et 27 et écoute des capsules 4-5-6

Pas de commentaires.

2.6 Prévisions budgétaires du service de garde (document remis sur place)

Mme Doré fait la présentation des prévisions budgétaires du service de garde pour 2022-2023. Elle précise les différentes sources de revenus qui sont les allocations du ministère de l'Éducation et les frais facturés aux parents. Elle explique les dépenses anticipées qui sont en grande partie reliées à la masse salariale du personnel éducateur. Elle ajoute que même si actuellement un surplus de 16 000\$ est anticipé, il faut jouer de prudence car certains éducateurs ne sont pas au travail actuellement et sont remplacés par des personnes dont le salaire est moins élevé. La fréquentation des élèves pouvant également varier en cours d'année, cela peut avoir une incidence quant aux revenus.

C.E.003-22-23-16

Il est proposé par Mme Pascale Perron, appuyé par Mme Caroline Fortier, d'adopter le budget du service de garde tel que présenté. – Adopté à l'unanimité

2.7 Collecte St-Vincent-de-Paul

Une collecte de denrées non-périssables se fait depuis plusieurs années à notre école en collaboration avec la St-Vincent-de-Paul. L'organisme nous demande si nous voulons poursuivre cette année. On nous précise que les jouets et toutous ne sont pas des dons qu'ils souhaitent amasser. Les bénévoles de l'organisme viendront recueillir les boîtes à l'école le 14 décembre. La récolte pourrait se dérouler du 30 novembre au 13 décembre.

<u>C.E.003-22-23-17</u>	<i>Il est proposé par M. Steve Fortier, appuyé par Mme Emmanuelle Goyette, d'approuver la collecte de denrées non-périssables en collaboration avec la St-Vincent-de-Paul. – Approuvé à l'unanimité</i>
-------------------------	---

2.8 Projet cour d'école (document joint)

Mme Doré présente aux membres la première ébauche du plan de réaménagement de la cour d'école à L'Étincelle et explique les zones prévues. Un plan plus complet est actuellement élaboré par la firme d'ingénieurs paysagistes Santec. Cela nous permettra également d'avoir un estimé des coûts rattachés au projet. Elle explique qu'afin d'obtenir une aide financière du ministère de l'Éducation avec la mesure Embellissement des cours d'école, elle doit soumettre une demande prochainement et doit avoir l'aval des membres du conseil d'établissement. Cette mesure, si l'école l'obtenait, pourrait aller jusqu'à 100 000\$. D'autres partenaires financiers, en plus de ceux déjà confirmés, c'est-à-dire le député de la Peltrie et le Grand Défi Pierre Lavoie, devront être sollicités.

L'école est accompagnée par Mme Émilie Sirois du CIUSSS.

<u>C.E.003-22-23-18</u>	<i>Il est proposé par Aline Bélair, appuyé par Maude Lortie, d'approuver le projet cour d'école tel que présenté. – Approuvé à l'unanimité</i>
-------------------------	--

2.9 Activités parascolaires hiver 2023 (document joint)

Des enseignants ont proposé d'animer certaines activités pour l'Étincelle : cuisine, raquette/ski de fond en alternance, hockey, patinage artistique, cirque et mini-volley.

Nous ferons appel au RSEQ pour Trois-Saisons : gymnastique et soccer intérieur pour les maternelles 5 ans jusqu'à 2^e année.

<u>C.E.003-22-23-19</u>	<i>Il est proposé par Mme Andréanne Beaudoin-Fournier, appuyé par Mme Caroline Fortier, d'approuver l'horaire des activités parascolaire pour la session d'hiver 2023 tel que discuté. – Approuvé à l'unanimité</i>
-------------------------	---

2.10 Passerelle

Mme Robitaille a écrit une lettre à remettre aux parents afin de solliciter leur implication dans le dossier du déneigement de la passerelle entre les rues Buffon et L'Étincelle. Les membres du conseil d'établissement apportent les correctifs nécessaires. Mme Charest écrira au propre la lettre et la signera.

Un comité pourra être mis sur pied en collaboration avec le conseil de quartier afin de faire des représentations auprès du conseil municipal de la ville de Québec.

<u>C.E.003-22-23-20</u>	<i>Il est proposé par Mme Caroline Fortier, appuyé par M. Jean-Nicolas Audet, d'autoriser la transmission de la lettre aux parents. – Approuvé à l'unanimité</i>
-------------------------	--

Points faisant l'objet d'une information

2.11 Correspondance

Aucune correspondance

2.12 Questions des membres et du public

Aucune question

2.13 Autres sujets :

2.13.1 Reprographie

La direction rassure les membres que tous les budgets reprographiques sont utilisés par les enseignants, mais que toutes les photocopies ne sont pas vues par les parents (cahiers maisons par exemple).

2.13.2 Plomb dans l'eau de l'école

L'eau des robinets et abreuvoirs de l'école l'Étincelle - Trois-Saisons a été testée il y a 2 ans. Un collant apposé à côté des sources d'eau atteste cette analyse.

2.13.3 Photo scolaire

Les gens sont satisfaits des photos scolaires, mais souhaiteraient le retour d'une photo de groupe plutôt que d'une photo mosaïque.

2.14 Levée de l'assemblée

<u>C.E.003-22-23-21</u>	<i>L'assemblée se termine à 21h47. Il est proposé par Mme Pascale Perron, appuyé par Mme Pedneault de lever l'assemblée– Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	---

Secrétaire de la réunion

Directrice

Présidente

Chantale Ross

Isabelle Doré

Geneviève Charest